

Lignes Directrices de Gestion (LDG)...

Carrières :

Pour un vrai contre-pouvoir à l'arbitraire !



Contexte général : la concurrence

Depuis plusieurs mandats présidentiels, soit une 15^{ème} d'années déjà, **nos gouvernements successifs envisagent la Douane selon un enjeu d'adaptation aux besoins de l'économie mondiale**, et non plus en premier lieu comme une administration de protection et de défense des intérêts de l'État et du citoyen.

Cette vision a entraîné de profondes modifications des orientations douanières, que les agents ressentent dans leur quotidien.

Politique du chiffre, « performance », individualisme, management par la violence psychologique et par la concurrence, n'ont pas été sans générer perte de sens et souffrance au travail.

Les agents se reconnaissent de moins en moins dans les orientations du service, et subissent la pression accrue des indicateurs, alors que dans le même temps, leur niveau de vie ne cesse de régresser du fait de l'inflation.



Objet : 1 instance face aux déviances

Certes la haute administration a toujours voix décisionnelle, la Commission Administrative Paritaire (C.A.P.) étant consultée pour avis, et la voix de son Président étant prépondérante.

Néanmoins les C.A.P. sont UNE INSTANCE MAJEURE pour la défense des **intérêts matériels et moraux** des agents des douanes. C'est pourquoi elles furent ciblées par la loi de transformation de la Fonction Publique, (LTFP ou « loi Dussopt ») du 6 août 2019, dont notre actuelle directrice générale a été co-rédactrice !

En matière de carrière, elles sont le **lieu essentiel de lutte contre l'arbitraire administratif**. Des suffrages obtenus aux élections en C.A.P. dépend également la **représentation syndicale aux conseils médicaux** (les ex-comités médicaux et les ex-commissions de réforme ayant fusionné suite au décret 2022-353 du 11/03/2022).

SOLIDAIRES vous invite à participer massivement à ces élections pour exprimer votre attachement à disposer d'une représentation solide en matière de carrière. Ce qu'une loi a défait une autre loi peut le refaire !

Si ces considérations peuvent paraître lointaines par rapport à notre sujet, les décisions politiques prises au plus haut niveau se **répercutent sur le quotidien des agents**, et donc sur les instances de représentation du personnel, telles que les Commissions Administratives Paritaires (C.A.P.).

Il est donc primordial que les douaniers ne deviennent pas les exécutants aveugles de politiques gouvernementales visant à démanteler le service public, mais exercent leurs fonctions dans un esprit responsable, citoyen, collectif et solidaire.



1 échelon géographique : national

Depuis 2021, suite à la suppression unilatérale par Mme Isabelle Braun-Lemaire des Commissions Administratives Paritaires Locales (C.A.P.L.), il n'y a plus qu'un échelon territorial de Commissions Administratives Paritaires, au niveau national.

De ce fait vous serez donc appelés à voter 1 seule fois pour les C.A.P. : **au niveau de l'ensemble de la DGDDI** → **élection de la CAPN** (C.A.P. nationale, ex-C.A.P. Centrale - CAPC) compétente en matière de :

- non-titularisations,
- recours sur l'évaluation professionnelle,
- procédures disciplinaires,
- recours sur les demandes de télétravail.

Catégorie	Grade	6 CAPC jusqu'en 2022	3 CAPN dès 2023
SOLIDAIRES est le seul syndicat à être représentatif dans les 3 catégories (sur son seul nom et son seul logo) !	A	DSD2, DSD1, DPSD	CAPC n°1
		IP2, IP1	CAPC n°2
		IR3, IR2, IR1	CAPC n°3
	inspecteur	CAPC n°4	
B	C2, C1, CP	CAPC n°5	CAPN n°2
C	AC, ACP2, ACP1	CAPC n°6	CAPN n°3

Nos principes : une défense républicaine ! *Au service de toutes et tous !*

Vous êtes un fonctionnaire investi d'une mission de service public, titulaire de droits garantis par un statut issu de la Libération.

Ce statut, SOLIDAIRES le défendra pied à pied contre ceux qui voudraient supprimer l'idée même de Fonction publique et ses principes égalitaires, en transférant ses missions vers le secteur privé lucratif, menaçant l'intégrité du travail, sa neutralité, par la généralisation de la précarité des personnels.

Émancipation

Aucun combat n'est perdu d'avance dès lors que vos élus le mènent. La défense des dossiers produit toujours un effet, pour l'agent ainsi que pour le collectif.

Clarté

Les élus SOLIDAIRES sont :

- CONTRE les injustices, refusant les critères arbitraires proposés par la parité administrative.
- CONTRE le clientélisme
- POUR des règles transparentes et identiques pour toutes et tous.



Pugnacité : SOLIDAIRES procède toujours à un examen attentif des dossiers de tous les agents concernés, afin de :

- souligner les difficultés rencontrées (surcharge de travail, pressions de la « haute » hiérarchie...);
- dénoncer des pratiques discriminantes ou injustes.

Les positions de SOLIDAIRES Douanes

Mutations

SOLIDAIRES revendique un équilibre des mouvements entre prioritaires et non-prioritaires. En cela nous avons été les seuls à être résolument :

- CONTRE la mise en place de la bonification DISPROPORTIONNÉE de 220 points pour les priorités légales (par rapport aux points de carrière),
- POUR L'ANCIENNETÉ, formulant alors une proposition alternative, évoluant en fonction de l'ancienneté de la demande,
- POUR L'ÉQUITÉ, via un élargissement des bonifications (prise en compte des enfants et des demandes renouvelées pour la même résidence),
- POUR la TRANSPARENCE via la publication des points de mutation, afin que chaque personne candidate puisse s'assurer de la bonne adéquation entre classement des demandes et mouvements.
- CONTRE la PROFILISATION à quelques exceptions près, car portant atteinte au statut via une forme de recrutement parallèle au concours et au tableau de mutations, tout en cloisonnant les agents dans des filières.
- CONTRE les MOUVEMENTS FORCÉS des agents restructurés
- POUR le RETOUR à un examen en INSTANCE paritaire des mobilités.

(Refus de) titularisation

Depuis 2021, les refus de titularisation ne sont présentés qu'à un stade final où les possibilités de prolongation de stage sont épuisées ! SOLIDAIRES est :

- CONTRE l'interprétation de la DGAFP (Direction générale de la Fonction publique) qui considère qu'un agent en prolongation de stage n'est pas en situation de « refus de titularisation ».
- POUR l'intervention en AMONT des élus, dès qu'un agent n'est pas titularisé à la même date que ses collègues de session, car étant en situation de refus de titularisation.

Recours en évaluation et sur le télétravail

Sur l'évaluation, SOLIDAIRES est :

- CONTRE la politique du CHIFFRE et l'appréciation seulement quantitative de l'activité !
- POUR la prise en compte des QUALITÉS et compétences pouvant être déployées pour la collectivité.

Pour le télétravail, SOLIDAIRES est :

- CONTRE les RESTRICTIONS sur le standard Fonction publique, ainsi que les faux prétextes évoqués par la « haute » hiérarchie pour justifier les refus (sous-effectif, etc).
- POUR L'ÉGALITÉ et la prise en compte des situations personnelles.

Promotions

SOLIDAIRES est :

- CONTRE la mise en place de critères SUBJECTIFS de « mérite » et l'exclusion des élus des personnels en instance depuis la mise en place des LDG, vectrices d'incompréhension et de rancœurs.
- POUR la LINÉARITÉ des carrières, et revendiquons le retour à la représentation paritaire, ainsi qu'à la prise en compte du critère d'ancienneté en termes de promotions.

SOLIDAIRES en C.A.P., c'est ...

- dénoncer les incohérences
- être disponibles, vigilants et sincères
- rejeter toute forme d'arbitraire
- agir et rendre compte en toute transparence
- condamner tout clientélisme
- proposer des règles lisibles et équitables



En apportant votre voix à SOLIDAIRES Douanes, vous permettrez à ses représentants de vous défendre avec plus de poids en C.A.P. !

